

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13087
15 février 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 FEVRIER 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Au sujet du douloureux conflit qui oppose deux pays africains frères,
la République-Unie de Tanzanie et la République de l'Ouganda, j'ai l'honneur
de vous faire tenir ci-joint une lettre qui vous est adressée par
M. Ali Abdulsalam Al-Treiki, secrétaire aux affaires étrangères de la
Jamahiriya arabe libyenne.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent,
(Signé) Mansur R. KIKHIA

Annexe

Lettre datée du 15 février 1979, adressée au Secrétaire général
par le Secrétaire aux affaires étrangères de la Jamahiriya arabe
libyenne

L'actuel conflit fratricide qui a pour théâtre les frontières de l'Ouganda et de la Tanzanie est extrêmement regrettable. Il ne peut, s'il se poursuit, que nuire aux deux Etats frères et à l'ensemble du continent africain, lequel doit continuer de faire face à l'agression de ses ennemis racistes et poursuivre la lutte pour la libération totale des peuples africains. Il constitue en outre une menace à la paix et la sécurité internationales.

Depuis le début de ce conflit, la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste a déployé des efforts intensifs pour mettre un terme aux effusions de sang au coeur de l'Afrique. Dès que le président Julius Nyerere a annoncé que des troupes ougandaises avaient traversé les frontières orientales de la Tanzanie, la Jamahiriya arabe libyenne s'est employée à faire évacuer les troupes ougandaises. Elle a envoyé en mission dans la région son Secrétaire à l'information et aux affaires culturelles et a reçu, sur son territoire, plusieurs délégations des deux pays.

Nous sommes certains que, grâce à la tradition et à l'esprit africains, les peuples d'Afrique sont en mesure de résoudre leurs problèmes seuls, sans intervention extérieure. Nous sommes convaincus que le président Amin et le président Nyerere n'ont rien ménagé pour éviter qu'un conflit éclate entre leurs peuples et les peuples d'Afrique et empêcher l'escalade et toute intervention étrangère. Malgré cela, nous nous sommes efforcés d'obtenir l'évacuation amiable des troupes ougandaises.

Nous estimons que l'annonce faite par le président Amin que des troupes tanzaniennes ont franchi la frontière et pénétré en territoire ougandais représente une lourde menace pour la paix et la sécurité en Afrique et nous craignons qu'elle ne complique davantage la situation.

C'est pourquoi, Monsieur le Secrétaire général, nous estimons qu'il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures propres à assurer l'évacuation pacifique des troupes tanzaniennes et à apporter une solution pacifique à ce conflit. Nous formulons l'espoir que cela sera chose possible si vous faite diligence pour mettre fin à l'effusion de sang et libérer l'énergie et le potentiel des peuples d'Afrique afin qu'ils puissent les consacrer au combat pour la liberté mené contre les ennemis racistes qui les menacent actuellement. Nous sommes d'avis que tous les Etats d'Afrique doivent unir leurs forces contre leur ennemi, l'Afrique du Sud. Nous estimons qu'il est de notre devoir de ne ménager aucun effort pour régler ce conflit et éviter qu'il serve les desseins de tous ceux qui souhaitent l'exploiter à leur profit.

S/13087
Français
Annexe
Page 2

Encore une fois, Monsieur le Secrétaire général, nous formulons l'espoir que vous prendrez sans tarder les mesures propres à mettre fin à ce conflit, guidé par le principe selon lequel nul Etat n'a le droit de renverser le régime d'un autre Etat par des moyens pacifiques, ni par tout autre moyen.

Le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères
de la Jamahiriya arabe libyenne populaire
et socialiste,

(Signé) Ali Abulsalam AL TREIKI
